uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

DU LARYNGOLOGIE AVANCÉE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	65 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓



La laryngologie est une discipline médico-chirurgicale peu développée en France. Le but de ce diplôme est de former à la pratique médicale et chirurgicale laryngée des médecins titulaires du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) d'ORL ayant validé le Diplôme d'Etudes Supérieures Inter-Universitaires (DESIU) de Laryngologie-Phoniatrie.
L'enseignement de la laryngologie médicale et chirurgicale dispensé dans ce DU est complémentaire à la formation des médecins DES d'ORL ayant validé le DESIU de Laryngologie-Phoniatrie.

Il s’agit d’approfondir les principes de diagnostic ainsi que les stratégies médicales et chirurgicales des troubles de la voix, de la respiration et de la déglutition liés à une pathologie laryngée.
Ce DU est le seul diplôme de Laryngologie Avancée sur le territoire national.

Compétences développées

Les compétences à acquérir au cours du DU de Laryngologie Avancée sont les suivantes : Être en mesure d’ adopter les stratégies médicales et chirurgicales des troubles de la voix, de la respiration et de la déglutition liés à une pathologie laryngée. Être capable d’assurer la prise en charge globale médicale, chirurgicale et rééducative des pathologies du larynx et l’évaluation de son résultat. Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour la pratique chirurgicale laryngée.

Publics visés :
Chefs de Clinique Assistants (CCA) ayant validé le DESIU de Laryngologie-Phoniatrie.
Médecins militaires et médecins étrangers spécialisés en ORL ayant validé le DESIU de Laryngologie-Phoniatrie.

Conditions d'admission

Nombre d'inscrits souhaités : 10 stagiaires

Candidatures :
Sélection sur dossier, en envoyant votre CV, lettre de motivation et copie des diplômes à l'attention du Pr Hans s.hans@hopital-foch.com pour obtenir une autorisation pédagogique d’inscription.

Période de candidatures : **du 1er juin au 1er octobre 2026**

Formation(s) requise(s)

Exercer en tant que Médecin DES d’ORL ayant validé le DESIU de Laryngologie-Phoniatrie.

Inscription

Montant des frais de formation pour l'année 2026-2027 :
- Tarif financé : 1 600 €
- Tarif non financé : 1 300 €

Montant des Droits d’Inscription Universitaire (DNI) :
255 € pour l'année universitaire 2026-2027 (fixés annuellement par arrêté ministériel)

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.
Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

Toute inscription administrative doit être complète, un mois avant la date du début des cours.

Contenu de la formation

Date de début de la formation : novembre N
Date de fin de la formation : juin N+1

Volume horaire théorique : 65 heures
Nombre d'heures CM : 40 heures
Nombre d'heures TD/TP : 5 heures
Nombre d'heures en e-learning : 20 heures
Temps en présentiel pédagogique : 1 heure au début de chaque module est réservée à une séquence de questions- réponses pour vérifier le travail fait en autonomie (comptabilisé en heure TD).

La formation comprend 5 modules.
Chaque module comprend une partie à distance (cours théoriques et travail personnel en pédagogie inversée) et une partie présentielle (réalisation d'interventions chirurgicales sur larynx de porc, sur modèle de larynx 3D). Chaque module est préparé en amont par un travail personnel des stagiaires en pédagogie inversée : Des documents sont mis en ligne sur un site spécifique, les stagiaires travaillent de manière autonome sur ces documents pour préparer le module et un test de positionnement des acquis est prévu en début de chaque module. Il s'agit d'articles scientifiques ou lectures qui permettront aux stagiaires une mise à niveau et une actualisation des connaissances sur la thématique du module.

MODULE 1 : PHONOCHIRURGIE (5 HEURES)
- Acquérir les principes médicaux et chirurgicaux de la phono chirurgie.
- S'initier à la réalisation d'une intervention chirurgicale de phono chirurgie.
- Délivrer des conseils pour les suites opératoires.
- Apprécier la place de la rééducation orthophonique en phono chirurgie.

MODULE 2 : CANCEROLOGIE DU LARYNX (10 HEURES)
- Apprendre le mode d'extension des cancers du larynx.
- Réaliser le bilan d'un patient atteint d'un cancer du larynx.
- Prescrire les traitements chirurgicaux des cancers du larynx : Chirurgie Transorale au Laser des cancers du Larynx ; Chirurgie Transorale au robot des cancers du larynx ; Place actuelle des laryngectomies partielles par voie externe : Intérêt de la laryngectomie LPSC-CHEP ; laryngectomie totale et réhabilitation vocale.
- Déterminer la place de la rééducation orthophonique dans les cancers du larynx.
- Assurer le suivi des patients atteints d'un cancer du larynx.

MODULE 3 : PARALYSIES UNI ET BILATERALES (10 HEURES)
- Assurer le bilan des paralysies uni et bilatérales (étiologies, symptômes, examen clinique et examens complémentaires).
- Prescrire les traitements médicaux des paralysies uni et bilatérales.
- Prescrire les traitements chirurgicaux des paralysies unilatérales : techniques de médialisation sous anesthésie générale (Injections intra cordales, thyroplasties) et sous anesthésie locale (Laryngologie interventionnelle).
- Prescrire les traitements chirurgicaux des paralysies bilatérales : techniques de latéralisation, techniques au laser.
- Délivrer les conseils pour les suites opératoires
- Déterminer la place de l'orthophonie dans la prise en charge et le suivi

MODULE 4 : STENOSES LARYNGO-TRACHEALES (10 HEURES)
- Assurer le bilan des sténoses laryngo-tracheales (étiologies, symptômes, examen clinique et examens

complémentaires).
- Prescrire les traitements médicaux des sténoses laryngo-tracheales.
- Prescrire les traitements chirurgicaux des sténoses laryngo-tracheales : par voie endoscopique avec ou sans Laser et par voie externe.
- Délivrer les conseils pour les suites opératoires.
- Déterminer la place de l'orthophonie dans la prise en charge et le suivi.

MODULE 5 : CHIRURGIE DE LA HAUTEUR DE LA VOIX ET LARYNGOLOGIE PEDIATRIQUE (5 HEURES)
- Assurer le bilan laryngé et vocal d'un patient transgenre.
- Déterminer les stratégies médicales et chirurgicales d'un patient transgenre.
- Connaître les chirurgies de la hauteur de la voix par voix externe et endoscopique.
- Définir la place de l'orthophonie dans la prise en charge et le suivi.
- Apprendre la laryngologie pédiatrique.
- Apprendre la croissance des voies aériennes de l'enfant.
- Assurer le bilan laryngé et vocal d'un enfant.
- S'initier aux principes de l'endoscopie laryngotracheale chez l'enfant.
- Etudier la laryngomalacie et papillomatose laryngée.
- Connaitre la malformation laryngée et laryngoplastie.
- Assurer la trachéotomie en pédiatrie.

Contrôle de connaissances

A la fin du cinquième module d'enseignement théorique un examen écrit est organisé portant sur la totalité de l' enseignement dispensé dans l'année. Une seule session d'examen est organisée fin mars. Cette épreuve écrite est notée sur 20 points et validée lors d'un résultat à 12/20.
A la fin de l'année universitaire, un examen oral est organisé portant sur les trois stages pratiques. Une seule session d'examen est organisée en juin. Cette épreuve est notée sur 20 points et validée lors d'un résultat à 12 /20.

Le stagiaire devra également réaliser un article scientifique dont la thématique se rapporte à la laryngophoniatrie.

Pour valider le DU, le stagiaire doit valider les 2 épreuves indépendamment. Il doit également justifier de la publication de son article (ou justifier que ce dernier est en cours de publication).
Le stagiaire est autorisé à redoubler, après accord du Directeur du DU et sous réserve de s'acquitter à nouveau des frais de formation et des Droits Nationaux d'Inscription (DNI). Lors de son année de redoublement, le candidat conserve le bénéfice d'une épreuve orale, écrite validée et/ou de la publication de l'article scientifique.

Sanction de la formation : à l'issue de la formation le diplôme est délivré aux apprenants, sous réserve qu'ils aient réussi favorablement aux épreuves d'évaluation telles que prévues par les modalités de contrôle des connaissances.

Stages

La formation comprend 3 stages d'avril à juin.
Lieux :
- Un stage à l'hôpital Foch dans le service d'ORL d'une semaine sous la responsabilité du Professeur Stéphane HANS (30 heures)
- Un stage au CHU Bordeaux dans le service d'ORL d'une semaine sous la responsabilité du Professeur Erwan

DE MONES (30 heures)
- Un stage au CHU Necker (Paris) dans le service d'ORL, d'une journée sous la responsabilité du Docteur Briac THIERRY (5 heures)

Durée : 2 stages de 30 heures chacun et un stage d'une journée de 5 heures. Soit un total de 65 heures de stage

Perspectives professionnelles

Après avoir validé le DESIU de Laryngologie-Phoniatrie, ce DU de Laryngologie Avancée permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques de laryngologie médicale et chirurgicale complémentaires.
Il n'existe pas de diplôme équivalent en France. Le nombre de laryngologistes en France est en forte diminution, évalué à 4 spécialistes chirurgiens pour l'ensemble du territoire national.

Adresses et coordonnées

Professeur Stéphane Hans : s.hans@hopital-foch.com

Contacts formation continue

Pour toutes questions concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, contactez :
Madame Anne MAC LEOD : anne.mac-leod@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la formation concernée et éventuellement **votre numéro étudiant**.